
Palácio dos Capitães Gerais

AU SUJET DE

Palais des Capitaines Généraux

En 1572, le roi D. Sebastião autorise la construction d'un Collège de la Compagnie de Jésus par un groupe de prêtres. De nos jours, cet espace reflète encore l'intention primordiale des jésuites à leur arrivée dans cette île : éduquer, scolariser et catéchiser.

En 1760, les Jésuites sont expulsés de l'île Terceira et, en 1766, le Marquis de Pombal crée une nouvelle organisation administrative, civile et judiciaire pour l'Archipel, centralisée dans la ville de Angra et dont la figure principale est le Capitaine-Général. Pendant la permanence de la Capitainerie, l'ancien Collège a été peu à peu transformé en résidence royale.

En deux occasions, le Collège a été Palais Royal : en 1832, pendant le règne de Dom Pedro IV, temps où l'édifice a témoigné l'approche de la Monarchie Libérale; et en 1901, pendant le règne de Dom Carlos I.

Aujourd'hui, l'édifice accomplit trois fonctions spécifiques : il est l'une des résidences officielles du Président du Gouvernement Régional de Açores ; il accueille l'administration de la Vice-Présidence ; et il possède un parcours muséologique ouvert au public.

Contacts

Rua do Palácio 9700 Angra do Heroísmo

Téléphone: +351 295 402 300

Fax: +351 295 213 959

E-mail: filipa.vf.silva@azores.gov.pt teresa.mq.mendes@azores.gov.pt

Caractéristiques et services

Visites Guidées

Horaires

1 octobre / 31 mars: 10h00 - 13h00 / 14h00 - 17h30 (lundi, mercredi, jeudi, vendredi); 14h00 - 17h30 (samedi); Fermé: mardi, dimanche et jours fériés 1 avril / 30 septembre: 10h00 - 13h00 / 14h00 - 18h00 (lundi, mercredi, jeudi, vendredi); 14h00 / 18h00 (samedi et dimanche); Fermé: mardi et jours fériés

Accessibilité